



Paris, le 29 avril 2020

Chères et chers Collègues,

Il y a tout juste un an, je m'étais adressé à vous pour vous annoncer qu'en accord avec les engagements du CNRS en matière de science ouverte, la rubrique « publications scientifiques » de CRAC serait alimentée directement à partir de l'archive ouverte HAL. Grâce à votre investissement pour accompagner cette mesure, cela s'est traduit, par une augmentation sans précédent des dépôts de notices dans HAL. C'est une étape importante dans la mise en application de la feuille de route du CNRS pour la science ouverte. La seconde étape consiste à accroître de manière significative les dépôts de textes intégraux. En conséquence, le CRAC 2020 ne prendra en compte que les dépôts dans HAL associés à un manuscrit déposé également soit dans HAL, soit dans l'archive ouverte ArXiv avec référencement dans HAL.. Notez qu'il peut s'agir du manuscrit au format édité si le contrat avec l'éditeur l'autorise, ou bien la version acceptée avant édition, qui dans le cadre de la loi pour une république numérique est toujours autorisée pour un auteur français, et ceci quel que soit le contrat avec l'éditeur (moyennant une période d'embargo qui est traité directement dans HAL en cochant cette option lors du dépôt).

Au cours de la campagne 2019, la principale difficulté rencontrée était liée à la différence entre le nom sous lequel certains chercheurs et certaines chercheuses publient et celui figurant sur le CRAC. A compter de cette année, nous vous recommandons fortement de créer et d'utiliser un identifiant IdHAL. Cela vous permettra d'y rattacher toutes vos publications et aussi de les retrouver plus facilement en indiquant, avant importation, votre IdHAL dans le formulaire CRAC. En l'absence d'IdHAL, vous aurez aussi la possibilité de préciser dans votre CRAC le nom que vous utilisez pour les publications avant l'importation à partir de HAL.

Enfin, le CRAC version 2020 permettra d'importer à partir de HAL des preprints. Un preprint est un document qui relate une découverte scientifique mais qui n'est pas publié chez un éditeur, ou bien qui est le premier document qui va être soumis à un éditeur. De la même façon, ne seront remontés que les preprints associés à des textes intégraux, déposés dans HAL ou dans ArXiv.

Nous sommes conscients que l'étape de dépôt d'un manuscrit ajoute une étape de modération qui parfois peut ralentir le dépôt effectif. Cette étape contribue également à la qualité du dépôt. Nous mettons tout en œuvre avec le CCSD pour optimiser la modération. Certains établissements sont déjà habilités à prendre en charge cette étape dans leur établissement. D'autres peuvent en faire la demande au CCSD afin d'améliorer et d'augmenter le réseau de la modération.

Pour vous aider, le service support du CCSD (HAL) a été renforcé pour répondre à vos questions concernant vos dépôts dans HAL. Pour toute question, adressez-vous à : [hal.support@ccsd.cnrs.fr](mailto:hal.support@ccsd.cnrs.fr). Des formations au dépôt dans HAL et à la création de l'IdHal, sous la forme de webinar de 1h destinés aux chercheurs, sont proposées par le CCSD (<https://www.ccsd.cnrs.fr/formations-en-ligne-2/>).

Bien cordialement,

Alain Schuhl